Calvet, sieur de.

L'arithmétique nouvelle dans sa véritable perfection

A Caen

[17--?]

Reel: 81 Title: 16

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCI81.16

Control Number: AER-7128
OCLC Number : 31325466
Call Number : W PN970.F7 CALVx
Author : Çalvet, sieur de.
Title : L'arithmétique nouvelle dans sa véritable perfection : où l'on peut en très-peu de tems, facilement & même seul, apprendre à compter, chiffrer & calculer sans maitre toutes sortes de sommes; ... avec un traité de la nouvelle orthographe ... / par le Sieur Calvet.
Edition : Nouv. éd., augm. d'un traité sur le commerce
Imprint : A Caen : Chez P. Chalopin, [17--?]
Format : 47 p. ; 15 cm.
Subject : Arithmetic Early works to 1900.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 10/20/94
Camera Operator: RT

L'ARITHMÉTIQUE
NOUVELLE,
DANS SA VERITABLE PERFECTION;

Où l'on peut en très-peu de tems, facilement & même seul, apprendre à compter, chiffrer & calculer sans Maitre toutes sortes de sommes;

Mise dans une facilité toute particuliere, qui n'a point encore paru.

AVEC UN TRAITÉ
DE LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE;

Contenant la maniere d'écrire correctement les mots ordinaires :

Enrichi de Mémoires de Dépense pour tous les jours de la Semaine, de Modèles de Promesses, de Quittances & autres Actes sous seing-privé, de Modèles de Lettres missives, pour instruire la Jeunesse.

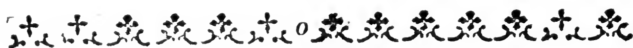
NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée d'un Traité sur le Commerce.

Par le Sieur CALVET.



A CAEN, Chez P. CHALOPIN, Rue Froide-Rue.



L'ARITHMÉTIQUE DANS SA VRAIE INTELLIGENCE,

Contenant une ample explication de ses principes, par lesquels on peut apprendre à chiffrer, nombrer & calculer toutes sortes de sommes, & régler toutes sortes de Comptes facilement & sans peine, sans le secours d'aucun Maître; augmentée de plusieurs Régles curieuses & très-briéves.

PAR LE SIEUR VALETTE.

L'ARITHMÉTIQUE est la science des nombres ; nombre est l'assemblage de plusieurs unités. L'usage de l'Arithmétique est de représenter toutes sortes de nombres, & d'en faire connoître la valeur, les ajoûter ensemble, les soustraire les uns par les autres, les multiplier les uns par les autres, les diviser ou partager. Elle se pratique par quatre Régles, qui sont l'Addition, Soustraction, Multiplication & Division, par lesquelles on peut résoudre toutes sortes de Questions proposées par ses nombres. Elle se sert de dix caracteres différens, qu'on nomme Chiffres, dont les neuf premiers portent chacun leur valeur ; le dixiéme qui est un o, ou zero ; le zero ne signifie rien lorsqu'il est seul.

L'usage du zero est d'augmenter la valeur du chiffre qui le précéde : un zero l'augmente par dixaine, deux zeros par centaine, trois zeros par mille, &c.

Exemple. 1 un, 2 deux, 3 trois, 4 quatre, 5 cinq, 6 six, 7 sept, 8 huit, 9 neuf, 0 zero, 10 dix, 100 cent.

Mais si au lieu de zero il se trouvoit des chiffres significatifs, ils conserveroient leur valeur.

TABLE DE NUMÉRATION.

Nombre	1
Dixaine	21
Centaine	321
Mille	4321
Dixaine de mille	54321
Centaine de mille	654321
Million	7654321
Dixaine de millions	87654321
Centaine de millions	987654321

LOrsque l'on veut trouver la valeur de quelque nombre, il faut commencer par le dernier chiffre, en rétrogradant de droite à gauche, & dire nombre, ensuite dixaine, puis centaine; &c. On verra que la derniere ligne de cette Table monte à neuf cents quatre-vingt-sept millions six cents cinquante quatre mille trois cents vingt un.

Après avoir expliqué les élémens de l'Arithmétique, leur valeur, & l'ordre de la Numération, il convient de passer à l'explication des Régles, dont la premiere est l'Addition.

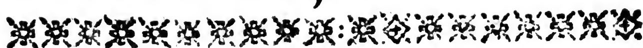
L'Addition est un amas de plusieurs sommes que l'on ajoûte ensemble, pour n'en faire qu'un total. Exemple. On me donne à ajoû-

ter à la somme de 458 liv. 13 ſ. 8. d. celle de 645 l. 8 ſ. 4 d. Plus, celle de 574 l. 14. ſ. 6. d. & celle de 380 l. 16 ſ. 9 d. Voilà comme je les diſpoſe. Je poſe livres ſur livres, ſols ſur ſols, deniers ſur deniers, & je commence par le haut de la colonne des deniers, puis en deſcendant je dis : 8 & 4 font 12 & 6 font 18 & 9 font 27 deniers, qui valent 2 ſols 3 den. Je poſe 3 aux deniers & retiens les 2 ſols que je porte aux ſols, diſant : 3 & 2 de retenus font 5 & 8 font 13 & 4 font 17 & 6 font 23. Je poſe trois aux ſols & retiens les deux dixaines que je porte aux dixaines : il y en a 3 & 2 que j'ai retenus font 5 dixaines qui valent 2 liv. 10 ſ. Je poſe 10 ſous les dixaines de ſols, & retiens les 2 liv. que je porte aux liv., commençant par la tête de la derniere file, diſant, 2 de retenus & 8 font 10 & 5 font 15 & 4 font 19. Je poſe 9 & retiens 1 qui vaut 10, que je porte aux dixaines de livres, diſant 1 & 5 font 6 & 4 font 10 & 7 font 17 & 8 font 25. Je poſe 5 & retiens 2 qui valent 200 que je porte aux centaines, diſant : 2 & 4 font 6 & 6 font 12 & 5 font 17 & 3 font 20. Je poſe 0 & 2 que j'avance, la Régle faite, on voit qu'elle monte à 2059 livres 13 ſ. 3. den. comme on voit par l'exemple ſuivant.

Exemple et Preuve.

458 l.	13 ſ.	8 d.
645	8	4
574	14	6
380	16	9
2059	13	3

Pour la preuve de l'Addition, après avoir compté du haut en bas, il faut compter du bas en haut, & ſi la ſomme ſe trouve ſemblable, la Régle eſt bonne.



SOUSTRACTION. *Seconde Régle.*

Exemple.
Dette 456 l.
Paye 233

Reſte 223 l.
Preuve 456

SOuſtraire, eſt ôter un petit nombre d'un plus grand pour trouver ce qui reſte; pour cela faire il faut mettre vos deux ſommes l'une ſur l'autre: ſçavoir, la ſomme dûe ſur la ſomme payée; par exemple, il eſt dû la ſomme de 456 liv. ſur quoi on a reçu celle de 233 liv. voilà comme je les diſpoſe. Ayant ainſi diſpoſé mes deux ſommes, je commence par le dernier chiffre de la colonne qui eſt 6, je dis de 6 paye 3 reſte 3. Je poſe 3 ſous le 3 payé, puis en retrogradant de droite à gauche, je dis, de 5 paye 3 reſte 2, que je poſe auſſi ſous le 3 du milieu, puis de 4 paye 2 reſte 2; il reſte à payer 223 liv.

La preuve de la ſouſtraction ſe fait en ajoûtant le reſte avec la paye, la preuve doit ſe trouver ſemblable à la ſomme dûe.

S'il ſe trouvoit un 5 pour payer un 5, ou un 6 pour payer un 6, il faudroit ſouſcrire un 0, parce que la paye ſe trouveroit égale à la dette. S'il ſe trouvoit que le chiffre de la dette ſoit plus foible que celui de la paye, il faut emprunter une dixaine ſur le chiffre précédent ſignificatif; s'il ſe trouvoit pluſieurs zeros, le dernier vaut 10, ceux qui le précédent ne valent que 9, comme on le verra par l'exemple ci-à-côté. Il faut commencer par le dernier zero & dire, de rien paye 6 ne peut

Exemple.
Dette 6000 l.
Paye 4346

Reſte 1654
Preuve 6000

faut emprunter 1 sur le 6, & mettre un point pour se souvenir de son emprunt, & dire de 10 paye 6 reste 4, qu'il faut porter sous le 9 & venir au zero qui le précede, dire de 9 paye 4 reste 5, qu'il faut aussi poser sous le 6, & venir à l'autre zero, dire de 9 paye 3 reste 6, qu'il faut poser sous le 3, & comme on a emprunté 1 sur 6, il ne vaut plus que 5, dire de 5 paye 4 reste 1, reste à payer 1654 liv.

SOUSTRACTION

par Livres Sols & Deniers.

EXEMPLE.			
Dette	458 l.	9 s.	8 d.
Paye	269	10	9
Reste	188	18	11
Preuv.	458	9	8

IL faut commencer par les deniers, dire de 8 paye 9 ne peut, il faut emprunter 1 sol, qui vaut 12 deniers, & 8 font 20, dire de 20 paye 9 reste 11, & venir aux sols; mais comme on a pris 1 sur le 9, il ne vaut plus que 8, & dire de 8 paye rien reste 8 : & comme il reste une dixaine à payer, il faut emprunter 1 liv. sur le 8, & dire de 2 paye 1 reste 1. Observez toujours que lorsqu'on emprunte, il faut mettre un point sur le chiffre que vous avez emprunté, ensuite venir aux livres ; & comme vous avez emprunté 1 liv. sur le 8, il ne vaut plus que 7, il faut emprunter 1 sur 5, & dire de 17 paye 9 reste 8 ; puis emprunter 1 sur le 4, & dire de 14 paye 6 reste 8 : & comme le 4 ne vaut plus que 3 par rapport à votre emprunt, faut dire de 3 paye 2 reste 1, il reste à payer 188 liv. 18 sols 11 deniers.

MULTIPLICATION *Troisiéme Régle.*

MUltiplier eſt trouver un nombre qui contient autant de fois le nombre à multiplier qu'il y a d'unités au Multiplicateur ; ſon uſage eſt de trouver par la valeur d'une piéce de Marchandiſe la valeur de pluſieurs. La Multiplication contient trois nombres de différentes nominations : le premier ſe nomme nombre à multiplier : le ſecond multiplicateur, & le troiſiéme produit, qui eſt le réſultat de la Régle. Mais avant que de donner aucun exemple d'icelle, il eſt bon de faire précéder la Table de Multiplication qu'il faut ſçavoir par cœur, non-ſeulement pour la Multiplication, mais auſſi pour la Diviſion.

TABLE DE MULTIPLICATION.

2 fois	2 font	4	3 fois	9 font	27
2	3	6	3	10	30
2	4	8	3	11	33
2	5	10	3	12	36
2	6	12	4	4	16
2	7	14	4	5	20
2	8	16	4	6	24
2	9	18	4	7	28
2	10	20	4	8	32
2	11	22	4	9	36
2	12	24	4	10	40
3 fois	3 font	9	4	11	44
3	4	12	4	12	48
3	5	15	5 fois	5 font	25
3	6	18	5	6	30
3	7	21	5	7	35
3	8	24	5	8	40

5 fois	9 font	45	7 fois	12	font 84
5	10	50	8	8	64
5	11	55	8	9	72
5	12	60	8	10	80
6	6	36	8	11	88
6	7	42	8	12	96
6	8	48	9	9	81
6	9	54	9	10	90
6	10	60	9	11	99
6	11	66	9	12	108
6	12	72	10	10	100
7	7	49	10	11	110
7	8	56	10	12	120
7	9	63	11	11	121
7	10	70	11	12	132
7	11	77	12	12	144

Exemple où le Multiplicateur n'est que d'un chiffre.

EXEMPLE.
68 aunes
à 7 liv.

476 liv.

UN Tailleur a acheté 68 aunes de Drap à 7 liv. l'aune : on veut sçavoir combien valent les 68 aun. Pour cela faire, il faut poser les 68 aunes, & poser le Multiplicateur 7 sous le dernier chiffre, puis multiplier les 68 par 7, disant, 7 fois 8 font 56, poser 6 sous le 7, & retenir 5, puis dire, 7 fois 6 font 42 & 5 font 47, qu'il faut poser à côté du 6 en retrogradant de droite à gauche, on trouvera que 68 aunes à 7 liv. l'aune, se montent à 476 livres.

Second Exemple où le Multiplicateur est de deux chiffres.

EXEMPLE.
345 piéces
à 32 liv.
690
1035
11040

ON veut sçavoir combien valent 345 piéces de vin, à raison de 32 liv. la piéce. Il faut poser le nombre à multiplier, qui est de 345, puis poser le multiplicateur 32 dessous, & faire une petite barre dessous vos deux nombres, & multiplier 345 par 2, disant, 2 fois 5 font 10 poser zero directement sous le 2, retenir 1, & dire 2 fois 4 font 8 & 1 font 9, qu'il faut poser sous le 3, & dire, 2 fois 3 font 6, qu'il faut poser à côté du 9; le premier produit se monte à 690, ensuite multiplier les 345 par 3, disant, 3 fois 5 font 15, poser 5 sous le 9 & retenir 1, & dire 3 fois 4 font 12 & 1 font 13, poser 3 sous le 6 & retenir 1; ensuite 3 fois 3 font 9 & 1 de retenu font 10: il faut poser zero & avancer 1, & faire addition des deux produits, on aura 11040 liv. pour la valeur de 345 piéces de vin, à raison de 32 liv. comme il se voit par l'exemple ci-dessus.

Maniere de réduire les livres en sols.

EXEMPLE.
15
24
60
30
360
20
7200
12
86400

ON donne 15 louis de 24 liv. à réduire en deniers, il me faut d'abord multiplier les 15 louis par 24 liv. il viendra 360 liv. qu'il faut multiplier par 20, il viendra 7200 sols, qu'il faut encore multiplier par 12 pour avoir des den. il viendra 86400 den. comme on voit par l'exemple suivant; & lorsqu'on veut réduire les deniers en sols, & les sols en livres; pre-

nez les deniers par le douziéme, il viendra des sols ; & pour en faire des livres, il faut retrancher le dernier chiffre & prendre la moitié des autres, il vient des livres, il faut donc prendre le douziéme de 86 qui est 7, puis le douziéme de 24 qui est 2, ajoûter les deux zeros, on trouve 7200 sols, desquels faut retrancher le dernier zero, & prendre la moitié des autres, il viendra 360 liv. duquel prendre le quinziéme, il viendra 24 ; mais au lieu du quinziéme il faut prendre le vingt-quatriéme ; comme il est peu facile de prendre tout de suite, il faut prendre par le quart & le sixiéme du quart il viendra 15 louis.

EXEMPLE.

86400 d.
7200 s.
360 l.
90
15



TABLE DES PARTIES ALIQUOTES

De 20 sols pour faire les livres, & de 24 den.

pour 10 sols prenez la moitié.
pour 5 sols le quart.
pour 4 sols le cinquiéme.
pour 2 sols le dixiéme.
pour 1 sols le vingtiéme.
pour 6 sols 8 deniers le tiers.
pour 3 sols 4 den. le sixiéme.
pour 2 sols 6 den. le huitiéme.
pour 1 sol 8 den. le douziéme.
pour 8 deniers le tiers.
pour 4 deniers le sixiéme.
pour 2 deniers le douziéme.
pour 11 deniers le tiers & le huitiéme.
pour 10 deniers le tiers & le douziéme.

pour 9 deniers trois fois le huitiéme.
pour 7 deniers le ſixiéme & huitiéme.
pour 5 deniers le huitiéme & douziéme.
pour 3 deniers le huitiéme.

Multiplication par livres, ſols & deniers par Parties Aliquotes.

ON veut multiplier 346 par 37 liv. 13 ſ. 6 den. Il faut multiplier 346 par 37, & laiſſer les deux produits ſans les ajoûter, puis prendre pour 10 ſ. la moitié de 346, il viendra au produit 173, & pour les 5 ſols prendre le quart, il viendra 86, reſte 2 qui valent 10 ſols qu'il faut doubler aux ſols, & pour les 6 den. il faut prendre le quart de 34 qui eſt 8 qu'il faut avancer d'un chiffre reſte 2 qu'il faut retenir dans ſa mémoire : & le dernier chiffre qui eſt 6, il faut le doubler aux ſols, & en prendre le quart qui eſt 3 ſols, & les deux quarts de liv. qu'on a retenus qui font 20 ſols & 3 font 23 qu'il faut poſer aux ſols, & ayant ajoûté ces produits, on voit que 346 multipliés par 37 liv. 15 ſols 6 den. font 13070 livres 3 ſols, comme on le voit par cet exemple.

EXEMPLE.

346	
à 37 l. 15 ſ. 6 d.	
2422	
1038	
173	
86	10
8	13
13070 liv.	3

Autre Multiplication par livres, ſols & deniers, plus courte & plus aiſée que la précédente.

IL faut commencer comme à la précédente, multiplier 346 par 37, & laiſſer les deux produits ſans les ajoûter, pour 15 ſ. il en faut

prendre 7 qu'il faut mettre sur le 15 ; il reste 1 qu'il faut mettre sur le 7, & tirer un trait comme à l'exemple ci-joint, & multiplier 346 par 7, disant 7 fois 6 font 42 ; il faut doubler 2 aux sols, retenir 4, dire 7 fois 4 font 28 & 4 de retenus font 32 : il faut poser 2 aux liv. & retenir 3, puis dire 7 fois 3 font 21 & 3 font 24, & pour un sol prendre la moitié de 3 qui est 1, qu'il faut devancer d'un chiffre, puis la moitié de 14 est 7 qu'il faut poser après 1, & la moitié de 6 est 3 qu'il faut doubler aux sols, & pour les six den. il faut prendre la moitié du produit des sols, disant, la moitié de 17 est 8 qu'il faut poser sous le 7, reste 1 qui vaut 10, qu'il faut porter aux sols, puis la moitié de 6 est 3 & 10 font 13, & additionnant tous ces produits, on trouve 13070 livres 3 sols. Ces deux Regles peuvent servir de preuve l'une pour l'autre.

EXEMPLE.

```
          1
   346   7
à  37 l. 15 6 d.
  2422
 10380
   242      4
    17      6
     8     13
 13070      3
```

TABLE des Parties Aliquotes de 12 deniers, pour faire des sols, il faut prendre

pour 6 deniers la moitié.
pour 4 deniers le tiers.
pour 3 deniers le quart.
pour 2 deniers le sixiéme.
pour 1 denier le douziéme.
pour 8 deniers les deux tiers.
pour 7 deniers le tiers & le quart.
pour 5 deniers le quart & le sixiéme.

pour 11 deniers les deux tiers & le quart.
pour 10 deniers la moitié & le tiers.
pour 9 deniers les trois quarts.

EXEMPLE.
1237 aunes
à 6 d.
618 f. 6d.
30 l. 18 f. 6d.

Quoique les Parties Aliquotes de 12 ne donnent que des sols, il faut pourtant les mettre en livres, afin de sçavoir à combien montent vos produits ; par exemple, 1237 aunes à six d. il faut prendre la moitié de 1237 aunes qui font 618 sols 6 d. pour en faire des liv. il faut retrancher le dernier chiffre de 618, qui est 8, & prendre la moitié des autres, il viendra 30 liv. il reste 1 qui vaut 10, lesquels étant joints au 8 font 18. On voit que 1237 aunes à 6 den. montent à 30 liv. 18 sols 6 den.

DIVISION. *Quatriéme Régle.*

LA Division est composée de trois nombres, du nombre à diviser, du diviseur & du cotient ou produit. Je suppose quarante cinq personnes qui ont 315 liv. à partager, on veut sçavoir combien ils doivent avoir chacun : pour cela faire je pose le nombre à diviser qui est de 315, au bout duquel je tire une petite barre sur laquelle je pose le diviseur qui est de 45, & ayant placé le nombre à diviser & le diviseur à leur place, je dis en 31 combien de fois 4, il y est 7 que je pose au cotient, par lequel je multiplie le diviseur, disant, 7 fois 5 font 35, je dis de 35 quitte, je pose zero sous le dernier chiffre du nombre à diviser & retiens 3, puis je dis, 7 fois 4 font 28 & 3 font

31, de 31 que je trouve au nombre à diviser, & je dis, de 31 quitte.

EXEMPLE.

Le nombre à diviser.	Diviseur
315	45
0	7 cotient

Second exemple de Division, où le Diviseur est de plusieurs chiffres.

AYant posé le nombre à diviser & le diviseur chacun à leur place, selon l'ordre de la Division, je dis en 12 combien de fois 3, il y est naturellement 4, mais il ne peut y entrer que 3 que je pose au cotient, par lequel je multiplie le diviseur, disant, 3 fois 6 font 18, & je viens au nombre à diviser, que le quatriéme chiffre est zero, je prends 2 sur le 8, & dis, qui de 20 ôte 18 reste 2 que je pose sous le zero. Il faut observer qu'il faut retenir 2, qui est la même valeur que vous prenez sur le 8. Il faut considérer aussi combien il y a de chiffres au diviseur : s'il y en a trois, il faut pointer le troisiéme chiffre du nombre à diviser; mais comme 3 ne se peut prendre dans 1, il faut pointer le quatriéme, sous lequel il faut poser le nombre qui reste ; ayant posé 2 sous le zéro & retenu 2, je dis, 3 fois 4 font 12 & 2 de retenus font 14, de 18 reste 4 que je pose sous le 8 & retiens 1, & en continuant je dis, 3 fois 3 font 9 & 1 de retenu

font 10, de 12 reste 2 que je pose sous le 2; il reste encore 2422 à diviser; je fais descendre 2 qui est le dernier chiffre du nombre à diviser, & je dis, en 24 combien de fois 3, il y est 8, mais il ne peut y entrer que 7 que je pose au cotient par lequel je multiplie encore le diviseur; je dis 7 fois 6 font 42, de 42 quitte, je pose zero sous le 2 & retiens 4, puis 7 fois 4 font 2 & 4 de retenus font 32, je pose zero sous l'autre 2 & retiens 3, & 7 fois 3 font 21 & 3 font 24, de 24 quitte. Ainsi 12802 liv. divisées par 346 font 37 liv. juste, comme on le voit par l'exemple suivant. Cette Regle est la preuve du second exemple de la Multiplication.

EXEMPLE.

12802	346
2422	37 l.

Division par livres, sols & deniers.

13070	346
2690	37 l.
Reste 268	
20	
5363	346
1903	15 s.
173	
12	
2076	346
000	6

On me donne à diviser 13070 liv. 3 sols par 346. Ayant posé mon nombre à diviser & mon diviseur chacun à leur place, je dis en 13 combien de fois 3, il ne peut y entrer que 3 que je pose au cotient, par lequel je multiplie le diviseur, il reste 2690 qu'il faut encore diviser par 346; je dis en 26 combien de fois 3, il ne peut y entrer que 7, que je pose au cotient à la suite

de 3, & je multiplie le diviſeur par 7, il me reſte 268 liv. qui ne peuvent être diviſées par 346, il faut multiplier par 20 & y ajoûter les 3 ſols pour en faire des ſols, il vient au produit 5363 qu'il faut diviſer par 346, il viendra 15 au cotient, & reſte 173 ſols qu'il faut multiplier par 12, il viendra au produit 2076 deniers qu'il faut auſſi diviſer par 346, il viendra au cotient 6 deniers & ne reſte rien. Cette regle eſt la preuve des deux Multiplications par liv. ſols & deniers.



REGLE DE TROIS.

Si 24 aunes valent 128 liv. comb. coûteront 18.

2304	24	18
144	96 l.	1024
0		1280
		2304

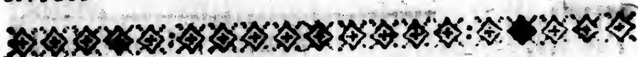
On la nomme la Régle de Trois, parce qu'elle eſt compoſée de trois nombres pour en trouver un quatriéme que l'on cherche ; il faut toujours que le premier ſoit ſemblable au troiſiéme ; ſi le premier eſt des aunes, il faut que le troiſiéme ſoit des aunes, ſi le ſecond eſt des livres, il faut que le quatriéme ſoit des livres.

Si 18 aunes coûtent 96 liv. combien coûteront 24.

2304	18	24
50	128	384
144		1920
000		2304

Par exemple, ſi 128 aunes ont coûté 18 l. pour ſavoir combien coûteront 24 aunes, il faut multiplier le ſecond nombre par le troiſiéme ; c'eſt-à-dire, 128 par 18, il vient au produit

produit 2304 qu'il faut diviser par 24 qui est le premier nombre, il vient au cotient 96 liv. qui est le prix de 18 aunes. Pour faire la preuve, il faut faire une autre Régle de Trois contraire, en disant, si 18 aunes ont coûté 96 livres, combien coûteront 24; & ayant fait l'opération, on voit que 24 aunes coûtent 128 livres.



REGLE DE COMPAGNIE.

CEtte Régle se pratique ordinairement entre les Banquiers, Financiers & Marchands, pour donner à chacun des Associés ce qui lui appartient du gain qui s'est fait dans la société ensemble, & ont fait profit de 408 liv. On veut sçavoir le gain de chacun à raison de sa mise, pour cela faire il faut faire addition de trois mises, puis par la Régle de Trois dire:

Si 1632 ont gagné 408 liv. combien gagne 624.

		624 liv.	254592	1632
Le. 1.	624 l.	1632	9139	156
Le. 2.	552	8160	9792	
Le. 3.	456	244800	0000	
	1632	254592		

La premiere Régle de Trois faite, on voit que le premier a gagné 156 liv. Il faut faire une seconde Régle de Trois, on verra que le second gagne 138 livres. Il faut encore faire une troisiéme Régle de Trois, & le troisiéme

gagne 114. Pour la preuve, il faut ajoûter les trois gains ensemble, & le produit doit être semblable au total du gain.

Si 1632 ont gagné 408 l. comb. gagne 552.

	552	225216	1632
Preuve.			
156 liv.	816	6201	138
138	20400	13056	
114	204000	000	
408	225216		

Si 1632 ont gagné 408 l. comb. gagne 456.

456	186048	1632
2448	2284	114
20400	6528	
163200	0000	
186048		

MÉTHODE TRÈS-FACILE

Pour apprendre à bien connoître les Chiffres.

	Chiffres Arabes.	*Chiffres Romains.*
Un	1	I
Deux	2	II
Trois	3	III
Quatre	4	IV
Cinq	5	V
Six	6	VI
Sept	7	VII
Huit	8	VIII

Chiffres Arabes.		*Chiffres Romains.*
Neuf	9	IX
Dix	10	X
Onze	11	XI
Douze	12	XII
Treize	13	XIII
Quatorze	14	XIV
Quinze	15	XV
Seize	16	XVI
Dix-ſept	17	XVII
Dix-huit	18	XVIII
Dix-neuf	19	XIX
Vingt	20	XX
Vingt-un	21	XXI
Vingt-deux	22	XXII
Vingt-trois	23	XXIII
Vingt-quatre	24	XXIV
Vingt-cinq	25	XXV
Vingt-ſix	26	XXVI
Vingt-ſept	27	XXVII
Vingt-huit.	28	XXVIII
Vingt-neuf	29	XXIX
Trente	30	XXX
Trente-un	31	XXXI
Trente-deux	32	XXXII
Trente-trois	33	XXXIII
Trente-quatre	34	XXXIV
Trente-cinq	35	XXXV
Quarante	40	XL
Cinquante ,	50	L
Soixante	60	LX
Soixante-dix	70	LXX
Quatre vingt	80	LXXX
Quatre-vingt-dix	90	XC
Cent	100	C

Chiffres	Arabes.	Chiffres Romains.
Deux cents	200	CC
Trois cents	300	CCC
Quatre cents	400	IVC
Cinq cents	500	D
Six cents	600	DC
Sept cents	700	DCC
Huit cents	800	DCCC
Neuf cents	900	IXC
Neuf cents cinquante	950	IXCL
Mille	1000	M
Deux mille	2000	MM
Dix mille	10000	XM
Vingt mille	20000	XXM
Cinquante mille	50000	LM
Cent mille	100000	CM
Deux cents mille	200000	CCM
Trois cents mille	300000	CCCM
Quatre cents mille	400000	IVCM
Cinq cents mille	500000	DCM
Un million	1000000	XCM



MODELE DE LETTRES DE CHANGE.

Lettre seule, reçue pour valeur comptant à 8 jours de vue.

De Paris, le 2 Juin 177 *Pour 3000 livres.*

M

A huit jours de vue il vous plaira payer par cette seule Lettre de Change, au sieur Jacques Baudin, de votre Ville, ou à son ordre, la somme de trois mille livres, valeur reçue dudit sieur en deniers comptans, que je passerai à compte, comme par avis de

Votre très-humble Serviteur, &c.

A Monsieur Méranger, demeurant à Tours.

Ces mots, comme par avis, supposent que Méranger ne doit ni payer, ni accepter ladite Lettre, que Nicolas ne lui en donne avis: & si Nicolas manque de le faire, la Lettre sera protestée, & Nicolas en supportera les dépens.

Seconde Lettre reçue pour Marchandises.

De Paris, le 4 177 *Pour 2000 livres.*

M

Au premier jour de Juillet prochain, il vous plaira payer par cette seconde Lettre de Change, n'ayant payé ma premiere, au sieur Jacques Barberol, Marchand de cette Ville, ou à son ordre, la somme de deux mille livres, pour valeur reçue en marchandises, qu'il m'a aujourd'hui vendues, que je passerai à compte au sieur René de la Roche, de Bordeaux, comme par avis de

Votre très-humble, &c.

A Monsieur Bertrand, Marchand.

BILLET SOLIDAIRE.

NOus payerons ſolidairement au Porteur la ſomme de valeur reçue comptant de M. Fait à ce jour d mil ſept cent pour ladite ſomme de

BILLET AU PORTEUR.

JE payerai au Porteur la ſomme de valeur reçue comptant de M. Fait à le jour de mil ſept cent pour ladite ſomme de

LETTRE DE CHANGE.

Premiere *A* *le* 10 *Pour*

PAyez par cette premiere Lettre de Change à l'ordre de M. la ſomme de recue comptant de que vous paſſerez ſuivant l'avis de à M.

Billet à ordre en Marchandiſe.

CE Billet n'eſt payable que le 7 Novembre, à cauſe du mois de grace. Je payerai dans trois mois à l'ordre de M. Goſſelin Marchand, pour Marchandiſes qu'il m'a fournies.

A Nantes, le 7 Juillet, 1762.

Billet à ordre, valeur reçue en un autre Billet à ordre.

JE payerai à l'échéance, à l'ordre de Madame Valée de cette Ville, trois mille liv. pour un Billet de pareille ſomme que j'avois fait à M. Pigeon de Libourg, à elle endoſſé, qu'elle m'a remis ce jourd'hui avec ſon acquit.

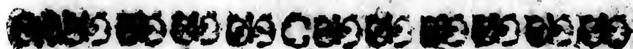
A Bergues, le 9 Août, &c.

LETTRE DE VOITURE.

A Bordeaux, le 6 Mars 1778.

MOnsieur, à la garde de Dieu, & sous la conduite de Granot Voiturier par terre, je vous envoyé un Ballot marqué D. M. lequel ayant reçu bien conditionné, vous lui payerez la Voiture au prix de quinze sols pour chaque cent pesant, suivant l'avis de

Votre Serviteur, &c.



Maniere d'écrire le Linge pour blanchir.

SIx paires de Draps.
Six Chemises à M.
Cinq à Madame.
Huit à Mademoiselle.
Une Chemise de nuit.
Quatre Jupes
Une Toilette
Huit Tabliers.
Cinq Paquets.
Quatorze Mouchoirs.
Sept paires de Chaussettes & huit paires de Chaussons.
Trois Napes fines.
Une douzaine & demie de Serviettes œuvrées & une douzaine de communes.
Cinq paquets de Tabliers de cuisine.
Une Nape de Bufet.
Six paquets de Torchons & un d'Essui-mains.
Trois Coëffes de nuit.
Quatre Caleçons.

Maniere de dresser & écrire correctement les Mémoires de la dépense de chaque jour de la Semaine.

DU DIMANCHE.

	livres	sols.
EN Viande de boucherie,	3	10
Une Volaille à bouillir,		12
Deux Chapons,	1	3
Un Oiseau de riviere,	1	5
Douze Alouettes,	1	1
Une Salade de chicorée,		4
Une livre d'Huile,	1	12
En Vinaigre,		5
En Herbes.		5
Total dudit jour à	9 *liv.*	17

DU LUNDI.

EN Bœuf, Veau & Mouton,		4
Une Poule,		15
Deux Poulets	1	4
Quatre Perdrix,	5	
Un Oiseau de riviere,	1	10
Trois Bécasses,	8	
Une livre de Lard,	1	
Un Plavier,		15
Une Salade de Céleri,		5
Total dudit jour à	18 *liv.*	13

DU MARDI.

UNe longe de Veau,	8	
Une Epaule,	1	
Autres Viandes de Boucherie,	4	15
Une Poule d'Inde.	4	15

Un

Un Levreau,	2 *liv.*	10 *s.*
Un Oiſon,	2	5
Deux Canards,	2	
Six Perdreaux,	8	10
Deux Bécaſſines,	3	
Six Oranges.		15
Total dudit jour, à	27 liv.	10 ſ.

DU MERCREDI.

DEmi-douzaine de Grives,	1	10
Une tête de Veau,	1	
Une Eclanche de Mouton,	1	
Deux Lapreaux & un Faiſant,	7	10
Un quartier d'Agneau,		10
Six Pigeonneaux,	2	
Une Hure de Sanglier,	10	
Total dudit jour,	23 liv.	10 ſ.

DU JEUDI.

UN Aloyau,	5	
Une Epaule & une Rouelle de Veau,	2	10
Un Cochon de lait,	2	14
Une Poule d'eau,	2	
Un Jambon,	4	[illegible]
Une demi-douzaine de Sauciſſes,		12
Quatre Perdrix,	5	5
Un Lievre,	1	14
Total dudit jour, à	23 liv.	

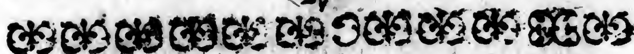
DU VENDREDI.

SIx Brochets,	7	10
Huit Carpes,	5	1
Quatre Perches,	6	1
Cinq Truites,	14	14
Douze Tanches,	3	10

	liv.	f.
Un cent de Grenouilles,	1	15
Neuf livres de Beure frais,	4	
Un cent d'œufs,		10
Trois Litrons de Pois,		10
Haricots verds,		5
Huit Artichaux,		10
En Citrouilles, Vergus, Concombre & Champignons,		19
Quatre bottes d'Asperges,	4	12
Epinards & Choux-Fleurs,		15
Dix livres de Ris,	2	10
Trois Melons,	2	10
Des Goujons,		14
Deux Brochetons,	1	4
Total dudit jour,	à 58 liv.	10

DU SAMEDI.

	liv.	f.
Quatre Soles,	4	10
Une Anguille,	1	14
Une queue de Morue,		16
Une douzaine de Harangs,		19
Une douzaine d'Huitres,	1	
Un cent de Moules,		15
Des Anchois & du Fromage,	1	11
Une Macreuse,	1	10
Six Maquereaux & trois Merlans,	2	
Huit Carlets,	1	15
Cinq Limandes,	1	14
Une Raye,	3	10
Quatre Vives,	4	
Une Alose & une Tortue,	3	16
Cent Ecrevisses & une Barbue,	4	
Total dudit jour, à	33 liv.	10



MANIERE D'ECRIRE

Correctement les Promesses & Quittances.

JE soussigné tel reconnois & promets payer à Monsieur dans mois, la somme de & ce pour pareille somme qu'il m'a prêtée en mon besoin. Fait à le jour d mil sept cent

Autre promesse.

Je tel confesse que Madame m'a ce jourd'hui prêté à mon besoin la somme de que je promets lui rendre à sa volonté; en foi de quoi je lui ai fait la présente. Fait à ce jour d mil sept cent

Autre.

Je tel promets payer à Mademoiselle dans six mois, la somme de que je lui dois, restante de celle de dont je lui étois redevable par ma promesse du de l'année derniere. Fait à ce jour d mil sept cent

Reconnoissance.

Je reconnois avoir en mes mains la somme de appartenante à Mademoiselle qu'elle m'a prié de lui garder, en reconnoissance de quoi & pour sureté, je lui ai donné la présente, laquelle me rapportant, je lui rendrai aussi-tôt ladite somme. Fait à le jour d mil sept cent

Quittance d'une somme payée pour grains appréciés.

Je reconnois avoir reçu la somme de à laquelle je suis convenu avec pour tous les Grains tant de Bled, Froment, Méteil, Orge, Avoine, que Pois & Féves, qu'il me doit de reste des années passées, jusqu'à ce jour, au moyen de quoi je quitte led. pour ledit temps. Fait à le jour d mil sept cent

Quittance d'un Ouvrier.

Je reconnois avoir reçu de Maître à Paris, la somme de pour avoir travaillé pendant mois chez lui, à raison de par jour, de laquelle somme de je me tiens content pour mondit travail, & en quitte ledit jusqu'à ce jour. Fait à Paris le jour d mil sept cent

Autre Quittance.

Je soussigné, reconnois avoir reçu de Monsieur la somme de sur & tant moins, & à bon compte de celle qu'il me doit par sa promesse du Fait à le jour d mil sept cent

Quittance donnée par une femme en l'absence de son mari.

Je Nicole, femme de Louis de lui autorisée, reconnois avoir reçu du sieur la somme de qu'il doit à mondit mari, par la promesse du de laquelle somme je promets audit sieur

lui tenir ou faire tenir compte en déduction de la susdite somme de au moyen de quoi je lui ai donné la présente. A le mil sept cent

Reconnoissance.

Je reconnois qu'encore qu'il soit porté par l'obligation faite à mon profit, par que j'ai prêté la somme de y contenue, que néanmoins elle ne vient point de moi, mais de Monsieur tel auquel je n'ai fait que prêter mon nom, en reconnoissance de quoi je lui ai baillé la présente. Fait à le mil sept cent

Quittance.

Je reconnois que Madame m'a payé ce qu'elle me devoit pour logement, & nourriture que je lui ai donné jusqu'à ce jour. Fait à Paris ce jour d mil sept cent.

Reconnoissance.

Je reconnois que pour faire plaisir à je me suis volontairement chargé de la garde des meubles ci-après nommés, à lui appartenans. Savoir, deux douzaines d'Assiettes & six plats d'Etain sonnant, une Pinte, Chopine, Demi-septier & un Poisson d'Etain commun : un Lit de plume & un Matelas, avec une Housse de serge verte, presque neuve, six Chaises & deux Fauteuils couvers de même serge, ce que je promets lui remettre entre les mains toutes les fois que bon lui semblera. En foi de quoi je lui ai donné la présente. A ce mil sept cent

Quittance pour Ouvrages faits.

Je Maître à confesse avoir reçu de M la somme de pour tous les ouvrages que je lui ai faits, contenus au Mémoire ci-dessus, dont je quitte ledit sieur pour lesdits ouvrages, & généralement pour tous ceux que je pourrois avoir faits jusqu'à ce jour. Fait à le mil sept cent

Quittance pour loyer de Maison.

Je reconnois avoir reçu de M. la somme de pour un quartier des lieux qu'il occupe & tient de moi, échu au terme de Pâques ou de la Saint Jean, de la Saint Remy ou de Noël dernier; de laquelle somme je quitte mondit sieur pour ledit terme. A le jour d mil sept cent

Quittance pour Arrérages des Rentes payées.

Je confesse avoir reçu de Madame la somme de pour une année d'arrérages de la Rente de qu'elle me doit, échue au mois d dernier, de laquelle somme je quitte madite Dame pour ladite année. A ce jour d

Quittance pour Intérêts payés.

Je reconnois avoir reçu de Mademoiselle la somme de pour une demi-année d'intérêts de celle de qu'elle me doit, échue au huit dernier, dont je la quitte pour l'intérêt de ladite demi-année. A ce jour d mil sept cent

LE CABINET D'ÉLOQUENCE, ou la maniere d'écrire les lettres.

Lettre d'un fils à son Pere.

MON TRÈS-CHER PERE,

Toutes les Lettres que je reçois de vous, m'étant autant d'instructions pour ma conduite & mon éducation dans les bonnes mœurs, je me persuade bien aussi que je ne puis mieux faire que d'en suivre les maximes : c'est à quoi je travaille de mon mieux ; si je ne vais pas si vite que je le souhaiterois, pour votre satisfaction & mon avantage, au moins je fais mon possible pour cela, n'ayant point de plus forte passion que celle de vous contenter, & de vous marquer, par mes soumissions & mon obéissance, que je suis, mon très-cher Pere,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur & Fils.

Autre d'un Fils à son Pere.

MON TRÈS-CHER PÈRE,

J'ai reçu avec beaucoup de joie la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous m'apprenez que vous êtes en bonne santé ; votre silence commençoit

à m'inquiéter, je craignois que vous ne fussiez malade, car vous n'avez point coutume de laisser passer un si long tems sans m'écrire, Je suis ravi que vous ayez réussi dans l'affaire dont vous me parlez, puisque c'est votre satisfaction; je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre, & pourvu que vous soyez content, je m'estimerai le plus heureux de tous les hommes. Vous n'avez point une santé bien affermie, & je crains qu'un travail pénible ne soit capable de l'altérer. Menagez-vous donc, je vous en prie, pour une famille à qui vous êtes nécessaire, & sur-tout conservez-vous pour un fils dont la vie dépend de la vôtre, & qui est avec un profond respect, mon très-cher Pere,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur & Fils.

Lettre d'un Fils à sa mere.

MA TRÈS-CHERE MERE,

Je vous suis très-sensiblement obligé des bons avis que vous me donnez, & je vous promets que je les suivrai soigneusement, je suis ravi que vous soyez en parfaite santé; je vous prie de la ménager : la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a été d'une grande consolation dans le chagrin que j'ai de me voir éloigné de vous, j'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites de pourvoir à mes petits besoins : je m'adresserai à

vous plus librement qu'à mon pere, vous savez qu'un jeune homme a toujours besoin d'argent je vous promets que je ne ferai point un mauvais usage de celui que vous m'enverrez, je souhaite que mon éloignement ne diminue point votre amitié & votre tendresse pour moi; j'aurai toujours le même attachement, & je serai toute ma vie, avec un profond respect, ma très-chere Mere;

Votre très humble & très-obéissant Serviteur & Fils,

Lettre d'une Fille à sa Mere.

MA TRES-CHERE MERE,

Le chagrin que je ressens augmente à chaque moment, de me voir éloignée d'une si tendre Mere, malgré tous les bons soins & tous les égards qu'on a pour moi ici, je suis d'une noire mélancolie, que je me rends insupportable à moi-même; j'ai remis en arrivant, la lettre dont vous m'aviez chargée en partant, pour Madame......... laquelle m'a fait mille politesses, j'aurais tout lieu d'être contente, si je n'étois point séparée de vous, ce qui me donne quelqu'espèce de consolation, c'est que j'espere de m'entretenir souvent avec vous par mes Lettres : le soin, d'ailleurs, que je me suis proposée de prendre pour vous contenter, par toutes mes actions, me donne lieu de croire que vous voudrez bien m'aimer toujours & me considérer comme une Fille qui sera toute

ſa vie, avec infiniment d'amour, de tendreſſe & de reſpect, ma très-chère Mere,

Votre très-humble & obéiſſante ſervante & Fille.

Lettre à une Sœur.

MA CHERE SŒUR,

Vous voulez bien que je vous reproche votre ſilence, mais je l'attribue à vos affaires, j'aurois cru que le mariage n'auroit point ſéparé l'étroite amitié qui a toujours été entre vous & moi. Quoique nous ſoyons un peu éloignées l'une de l'autre, je ne crois pas que cela doive former un oubli pareil, d'autant plus qu'on peut s'entretenir ſouvent par lettres. Ne ſoyez pas fachée, je vous prie, ma chere Sœur, de ce petit reproche, & croyez qu'il ne part que d'un fonds de tendreſſe que j'ai toujours conſervée pour vous, & qui ſera éternellement gravée dans mon cœur, je vous prie d'en être perſuadée, & comptez que je ſuis toujours, ma chere Sœur, avec tendreſſe,

Votre Frere.

Lettre pour ſervir de réponſe.

MON CHER FRERE,

Ne m'accuſez point, je vous prie, de froideur, ſi j'ai gardé le ſilence juſqu'à préſent, & que je ne vous aie pas fait ſavoir de mes nouvelles : une petite indiſpoſition qui m'eſt

survenue, en a retardé l'effet, vous m'avez prévenue, j'allois vous écrire quand j'ai reçu votre Lettre. Vous pouvez être assuré que l'éloignement ne sera jamais capable de diminuer rien de l'amitié que j'ai pour un Frere, dont le souvenir m'est cher, & fait toute ma félicité, il est vrai que les soins d'un ménage occupent beaucoup l'esprit, mais malgré tout cela, il n'y a point d'occupation qui puisse m'ôter le souvenir de l'étroite amitié que nous avons toujours eue l'un pour l'autre, & que je garderai tout le temps de ma vie. Je ne vous veux point de mal du petit reproche que vous me faites; au contraire, cela me rapellera à mon devoir envers un frere à qui j'ai toutes les obligations. Je m'oublierois plutôt moi-même que de vous oublier jamais, & suis mon très-cher frere, avec la plus tendre amitié,

Votre très-humble Sœur.

Lettre d'un Neveu à son Oncle.

MON CHER ONCLE,

Que ne puis-je vous faire connoître la véritable joie que j'ai de l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi? C'est une preuve de votre bonté pour moi, aussi j'espere de me comporter si bien à votre égard, que je ne serai pas tout-à-fait indigne de la grace que vous me faites. Comme j'en connais parfaitement bien le prix, il n'y a rien aussi que je ne fasse pour le mériter. Je n'oublierai jamais tous les soins que vous avez

pris pour mon education, toute la plus grande grace que j'attends de vous, c'eſt que j'eſpere que vous aurez la bonté de m'accorder toujours votre protection & votre bienveillance, & je n'aurai jamais d'autre ambition que de vous perſuader avec combien de reſpect, mon cher oncle, je ſuis,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur & Neveu,

Lettre à un Couſin.

MON CHER COUSIN,

Que ne puis-je vous faire connoître la reconé noiſſance que j'ai de toutes les bontés que vous avez pour moi : je ſuis ſûr que vous m'en tiendrez compte, & que vous ne me croirez pas tout-à-fait indigne de votre amitié ; & comme j'en connois parfaitement le prix, il n'y a rien auſſi que je ne faſſe pour la mériter. Je n'oublierai jamais les bienfaits que j'ai reçus de vous. Je me ſouviendrai toujours de la générosité de votre ame, qui m'a entiérement charmé, & qui fait que je n'aurai jamais d'autre ambition, que celle d'être toute ma vie, mon cher couſin,

Votre très-humble & très affectionné Serviteur.

Lettre pour servir de Réponse.

MON CHER COUSIN,

Je vous suis sensiblement obligé de toutes vos politesses, c'est une preuve de la bonté de votre cœur & de la grandeur de votre ame, je me tiens assez content d'être dans votre souvenir. Je ne fais que mon devoir en vous offrant mes petits services; si je puis vous être de quelqu'utilité, employez-moi librement, il n'y a rien que je ne fasse pour vous prouver le plaisir que j'ai de vous être utile: conservez-moi votre amitié, mon cher Cousin, & soyez persuadé que je suis avec un profond respect,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

Lettre à une Cousine.

MA CHERE COUSINE,

Je croirois manquer au devoir de notre amitié, si je différois plus long-tems à vous donner de mes nouvelles, je ne puis vous en donner que de fort-agréables; J'ai fait mon voyage fort-heureusement, mes affaires ont pris un bon train, & on me fait espérer que je n'aurai pas lieu d'être mécontent; J'ai affaire à des gens de probité, dont la réputation est bien établie: Je travaille du mieux

qu'il m'eſt poſſible pour terminer mes affaires inceſſamment, afin de retourner au-plutôt.

Je ne puis ſonger à mes amis qu'avec chagrin, me voyant ſi éloigné d'eux, & comme vous en tenez le premier rang, je vous laiſſe à penſer ſi votre éloignement m'inquiette; mais enfin vous ſavez les motifs de mon voyage, & que je n'ai pu me diſpenſer de le faire & j'eſpere bientôt, s'il plaît à Dieu, ma chere Couſine, d'avoir le plaiſir de vous voir, & de vous aſſurer que je je ſuis plus que perſonne,

Votre très-humble & très-obéiſſant Servit.

Lettre du premier jour de l'an.

MONSIEUR,

Au commencement de cette nouvelle année, le premier de tous mes devoirs ſera de vous aſſurer de tout le reſpect que je vous dois. Je ne ſaurois me laſſer de vous témoigner le deſir que j'ai d'être dans votre eſtime, que je tâcherai toujours de mériter & de m'en rendre digne, conſervez-la moi donc, s'il vous plaît, & que je ne ſois pas privé du plaiſir d'être du nombre de vos amis, & je tâcherai d'être toujours un des plus fidèles, & de répondre à toutes les bontés que vous avez toujours eues à mon égard; ſi j'avais eu le malheur d'en être privé, j'eſtimerois autant & mieux être privé de toute autre conſolation, que de

perdre votre amitié, que je préfere à tous les plus grands plaisirs du monde : je voudrois pouvoir vous le prouver par quelque bon office, ne me la refusez pas, Monsieur, si l'occasion se présente, vous reconnoîtrez par là le desir que j'ai d'être, Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Cette Lettre peut s'adresser à un Parrain, à une Martaine, à un Oncle, à une Tante, à un Cousin & une Cousine, en changeant le nom de Monsieur.

Autre à une Fille.

MADEMOISELLE,

Permettez, au commencemeut de cette année, que je vous offre mes très-humbles devoirs, & que je vous marque l'estime que j'ai pour vous, il faudroit véritablement être le plus insensible de tous les hommes, pour voir toutes les perfections réunies en votre personne, & ne point vous aimer; il me semble que mon bonheur seroit parfait, & je n'aurais plus rien à souhaiter au monde si vous m'accordiez seulement un regard favorable, & que votre cœur fût touché des sentimens que j'ai pour vous. Je sais que je n'ai pas tout le mérite que vous pourriez rencontrer en bien d'autres personnes, mais, en récompense, je me pique d'être fidele dans mes discours, & qu'il n'y a point de fard dans

toutes les protestations que je vous fais : si la fidélité doit être considérée, j'ose me promettre que vous ne mépriserez pas les hommages de celui qui a l'honneur d'être,

Mademoiselle,

Votre très-humble, &c.

Lettre de proposition d'amour & de fidelité.

MADEMOISELLE,

L'estime que tout le monde fait de votre vertu & de votre modestie, & la connoissance particuliere que j'en ai moi-même, il y a long-tems, m'ont fait prendre la liberté de vous tracer ces lignes, de vous avouer ingénuement que je me tiendrois le plus heureux des hommes si je pouvais mériter une petite place dans votre esprit; certainement quoique je sois souvent avec nombre de Demoiselles de très grand mérite, je vous avouerai qu'aucune ne m'a sensiblement touché le cœur comme vous, plût au Ciel que j'eus d'assez bonnes qualités pour que vous m'honorassiez de quelque bienveillance, & qu'elle pût insensiblement me conduire à mon but, qui seroit de vous posséder un jour en qualité de très-chere & fidele épouse; je n'aurais plus rien à désirer sur la terre, puisque j'aurais en vous ce que j'estime plus que tout

tout le monde enſemble, tant il eſt vrai que je ſuis,

Mademoiſelle, votre très-humble, &c.

Lettre pour ſervir de Réponſe.

MONSIEUR,

Quoiqu'il ne ſoit pas de la bienſéance à une fille d'écrire à un garçon, je me ſens néanmoins en quelque ſorte obligée de répondre à tant de civilités que vous m'avez faites par vos Lettres : j'avoue même que j'ai beaucoup d'eſtime pour votre famille & pour votre aimable perſonne, à qui j'ai ſurement toujours connu de la probité ; que ſi le Ciel me deſtine pour le mariage, mon inclination me porteroit plutôt à vous aimer qu'un autre ; mais comme je n'ai point de volonté que celle de mes parens, je ne ferai jamais rien ſans leur ordre, quand même je ſaurois de ſcience certaine qu'un parti feroit toute ma félicité & le bonheur de ma famille. Voilà, Monſieur, quels ſont mes ſentimens ; vous jugez bien par là que vos pourſuites ſeroient inutiles : c'eſt à vous de prendre des meſures telle que vous jugerez convenables, ſi vous ne voulez vous deſiſter de votre entrepriſe. Voilà tout ce que je puis vous dire : Je ſuis avec un profond reſpect,

Monſieur, Votre très-humble, &c.

Lettre de consolation à un Fils, sur la mort de son pere.

MONSIEUR,

Je vous aurois plutôt témoigné la douleur que me cause la mort de Monsieur votre Pere, si j'avois cru que vous eussiez été capable de quelque consolation : j'ai voulu vous donner le tems de satisfaire les premiers mouvemens d'un cœur aussi tendre que le vôtre ; vous agréerez parfaitement que je m'acquitte d'un triste devoir en vous témoignant que je suis très sensible à votre affliction : votre douleur est très-juste, car vous avez perdu un Pere d'un mérite infini : mais enfin, Monsieur, vous savez que Dieu ne vous avoit point donné Monsieur votre Pere, pour vous le laisser toujours : il vous a précédé, nous le suivrons peut-être plutôt que nous ne pensons ; réfléchissez, je vous prie, à la nécessité de mourir, où nous sommes tous engagés ; & je suis persuadé que cette réflexion vous consolera beaucoup.

Je suis sans réserve, Monsieur,

Votre très-humble, &c.



Lettre de consolation à un Ami, sur la mort de sa femme.

MONSIEUR,

Je ne sais de quels termes je puis me servir pour vous consoler de la perte que vous avez faite de Madame votre Epouse; j'en suis moi-même si sensiblement touché, que je me trouve plus disposé à pleurer avec vous, qu'à vous donner quelque sorte de consolation : Je sais par expérience, combien est sensible une perte semblable à celle qui vous afflige : J'ai répandu autrefois des larmes pour le même sujet qui vous fait soupirer aujourd'hui : & quand je me représente combien j'ai été affligé dans une pareille occasion, je suis obligé de vous dire que vous ne devez attendre que du Ciel votre consolation, le tems adoucit la violence de votre douleur, qui paroîtra quelque tems assoupie, se réveillera pour vous affliger plus qu'auparavant : ainsi ayez recours à celui qui peut seul nous consoler dans nos disgraces. Je souhaite qu'il vous soulage, & il ne tiendra pas aux vœux & aux prieres de celui qui a l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Autre.

MONSIEUR,

N'attendez pas de moi que je vous console dans l'affliction que vous cause la mort de Madame votre Epouse: l'amitié qui nous unit depuis long-tems, & qui me rend sensible à tout ce qui vous touche, m'a mis moi-même dans un état, dès que j'ai appris cette triste nouvelle, que j'ai besoin qu'on me console, bien loin d'être en état de consoler les autres; tout ce que je puis vous dire, pour notre consolation, est que Madame votre Epouse est morte dans l'innocence & la sainteté où elle a toujours vêcu: Je vous avoue que cette pensée adoucit ma douleur, & la félicité dont nous pouvons croire qu'elle jouit, nous doit faire supporter sa perte avec plus de résignation & patience: Je suis avec plus d'attachement que jamais,

Monsieur, Votre très-humble, &c.

Lettre de consolation à une Demoiselle sur la mort de son Amant.

MADEMOISELLE,

Ce seroit envain que je m'opposerois à votre douleur, le sujet qui vous a fait tant verser de larmes est trop juste, & la perte que vous

venez de faire est trop grande, pour y être insensible; mais il ne faut pas non plus vous laisser accabler; ni que cette douleur aille jusqu'à altérer votre santé; n'est-ce pas un grand motif de consolation pour vous, de savoir que celui que vous regrettez est mort en combattant pour sa patrie? Allons, tâchez de tarir vos larmes, essayez à vaincre cette noire mélancolie qui vous rend méconnoissable, non-seulement à vos amis, mais encore à vous-même : Si ma présence peut contribuer à vous rendre votre tranquillité ordinaire, parlez, ordonnez; je volerai où vous êtes pour vous prouver le dévouement & la sincérité avec lesquels je serai toute ma vie,

Mademoiselle,

Votre très-humble, &c.

Autre.

MADEMOISELLE,

Si je suis encore capable de sensibilité, ce ne peut être qu'à la bonté de votre cœur, & au zèle que vous me faites paroître non-seulement en me donnant de si bons avis, mais encore en m'offrant de contribuer par votre présence à dissiper le chagrin dont je suis si justement accablée : Vous savez que mes parens & ceux de M.......... se proposoient

depuis nombre d'années de cimenter de plus en plus la bonne harmonie qui regne entr'eux, & qu'ils y alloient donner la derniere main, par la conclusion de notre mariage : Vous connoissez l'excellence du caractere de ce cher défunt, & vous savez qu'avant de me posséder, il a voulu me donner des preuves de son courage, & se rendre digne de moi, en volant où la gloire l'appelloit : hélas! il s'est sacrifié; & je suis la victime : J'accepte vos offres généreuses & vous attends avec impatience : Je n'avois cependant pas besoin de ces nouvelles marques de votre tendresse, pour être persuadée de votre bonté : j'en étois pleinement convaincue : de mon côté, soyez persuadée que rien ne peut égaler la vive reconnoissance avec laquelle je suis pour la vie,

Mademoiselle,

Votre très-humble, &c.

Lettre d'une Fille à sa Mere.

MA TRÈS-CHERE MERE,

Je me ferai toujours un devoir de marcher sur vos traces, & de mettre en pratiques les bons avis que votre tendresse pour moi vous dicte. Je cesserois plutôt d'être votre Fille que de m'écarter un seul instant de mes devoirs : Je sais trop à quoi je m'exposerais, si je ne suivois pas à la lettre les instructions que vous

avez bien voulu me donner tant de fois, comptez sur mes promesses : mon honneur, la raison, tout enfin m'engage à vous donner toute la satisfaction que vous avez le droit d'exiger de moi. Quand ma Sœur aura atteint une année de plus, j'ose me flatter que vous voudrez bien la confier à mes soins ; je sais déja où la placer & je suis sure que sa douceur la fera chérir de ceux qui la verront. Je l'embrasse de tout mon cœur, & suis avec le respect le plus profond,

Ma très-chere Mere,

Votre très-humble, &c.

Lettre à une Tante.

MA TRÈS-CHERE TANTE,

Ma chere Mere m'ayant permis d'avoir l'honneur de vous écrire, je prends la liberté de vous assurer par celle-ci de mes très-humbles respects. J'espere que vous voudrez bien m'accorder toujours votre amitié, que je tâcherai de mériter en grandissant, n'ayant rien, après mon cher Pere & ma chere Mere, de plus cher que vous. Je suis avec tout le respect possible,

Ma très-chere Tante,

Votre très-humble, &c.

FIN.